

“
LES FICELLES
DU
MÉTIER”
Romp
L'ISOLEMENT

L'expérience des acteurs du collectif

journée du 5 octobre 2009
Maison Départementale de l'Habitat

“Les ficelles du métier”

Dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion et de Lutte contre les Exclusions et de l'Emploi 2007-2011, le Conseil Général décide de lancer, fin 2007, un appel à projets intitulé « Rompre l'isolement - recréer du lien social ». L'objectif est de faire émerger des projets collectifs et créatifs de remobilisation et de développement du lien social, en direction du public allocataire du RMI/RSA très isolé et confronté à des problématiques psychosociales. Proximité, implantation locale, capacité à travailler en collaboration avec d'autres structures du territoire, modalités de prise en compte du public, mais aussi qualité et créativité des supports pédagogiques ont été les principaux critères de sélection des propositions. 12 projets collectifs ont démarré en 2008 sur le territoire essonnien : ateliers jardin, ateliers cuisine, aventures théâtrales, réalisation d'un court métrage, conception d'émissions de radio, accompagnement à la préparation de concerts, gymnastique et développement personnel, mise en place d'un système d'échange solidaire,...

En allant chercher des porteurs de projet issus du champ social (CCAS, structures d'insertion,...) et d'autres horizons (compagnies, associations culturelles et sportives), il s'agissait d'apporter un regard diversifié sur les problématiques du public, de proposer aux participants des supports pédagogiques suffisamment attractifs et enthousiasmants pour susciter l'envie d'y adhérer, de s'y investir, et s'appuyer sur cette expérience pour poursuivre son parcours individuel.

Afin de suivre au plus près cette expérimentation, le Conseil général a confié au Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne la co-animation avec les services du département (DILEE) d'un collectif composé des porteurs de projets, et d'agents départementaux en charge de la mise en place des actions. Trouver ensemble les moyens de dépasser les difficultés à mobiliser le public, mieux comprendre et savoir réagir à l'absentéisme, se donner des conseils pour enclencher la dynamique de groupe, témoigner de l'impact réel des actions sur les parcours d'insertion, enfin, réfléchir sur la manière de terminer les projets sans provoquer une rupture trop brutale : tous ces sujets ont contribué à forger une culture commune au croisement du social et du culturel.

Ce document co-élaboré avec le collectif « Rompre l'isolement » est l'aboutissement de ce travail de capitalisation. Sans prétendre apporter des recettes, ces quelques repères et propositions posent des questions sur l'accompagnement social. Dans le cadre de la mise en œuvre du RSA, le Département est désormais plus particulièrement en charge de l'accompagnement des publics les plus en difficulté. Cet éclairage alimente notre réflexion pour leur proposer des actions adaptées et mobilisatrices.

Marie-Pierre OPRANDI,
Vice-présidente chargée de l'insertion sociale et professionnelle

En amont du projet

“L'idée, c'est la rencontre”

► **Inventer de nouvelles modalités de contact** entre les opérateurs et les référents d'une part, les opérateurs et les personnes bénéficiaires d'autre part.

- Lors de la phase de repérage des participant(e)s, il s'agit de « voir large » et d'**interroger ses propres représentations**.

Par exemple : proposer un projet théâtre à des personnes illettrées ou un atelier cuisine à des hommes.

- Faciliter la rencontre entre l'opérateur et la personne bénéficiaire, en l'organisant dans un lieu et un temps choisis par celle-ci.

La rencontre peut se faire de façon assez informelle.

- **Envisager de recevoir le public en duo** (réfèrent et opérateur) pour amorcer concrètement la coopération et établir un contact de qualité. Cela permet d'enclencher une première connaissance réciproque qui apaise les craintes et favorise l'intégration dans le groupe.

C'est avant tout la qualité du contact qui prime en fin de compte.

- Prendre le temps de présenter le projet **de manière concrète**.

Par exemple : inviter les personnes bénéficiaires sur les lieux où se déroulera le projet, utiliser des supports : visionner un film, montrer des photographies, faire une lecture, etc.

- Donner l'occasion de s'approprier la démarche : le réfèrent peut accompagner la personne bénéficiaire lors du premier contact. Il peut la revoir ou l'appeler ensuite pour lui demander ses ressentis concernant les locaux, les autres personnes, etc.

- Le « bouche-à-oreille » est aussi possible : les personnes bénéficiaires peuvent inviter d'autres personnes à une réunion d'information.

- A cette étape du projet, ne pas hésiter à s'appuyer sur les psychologues.

Au démarrage du projet

“Ensemble, vite, en souplesse et de manière concrète”

▶ Prêter attention aux conditions de réussite de cette étape

- Réduire au maximum le délai entre l'annonce du dispositif et la mise en œuvre concrète du projet.

- Veiller à **adapter le projet** aux besoins des participant(e)s.

Chacun peut entrer dans le projet à son rythme et selon ses propres voies.

Par exemple : préparer les repas pour le groupe ou prendre des photographies d'une pièce de théâtre au lieu de participer directement à son montage.

De même, il est toujours possible de décaler les séances.

Par exemple : « Vous avez des difficultés pour venir sur l'action en matinée, les séances pourront avoir lieu l'après-midi ».

- Cependant, il est conseillé de démarrer le projet **ensemble** pour enclencher une bonne dynamique de groupe. Il est difficile d'intégrer les personnes au coup par coup et les projets doivent nécessairement avoir un début et une fin.

- Faire **une proposition concrète** tout de suite.

- Prendre en compte **la question de la mobilité**.

Par exemple : réaliser le parcours une ou deux fois avec la personne participante pour qu'elle construise des repères, aller la chercher avec quelques personnes du groupe ou envisager parfois de se rendre à son domicile.

En cours de projet

“Travailler sur, prendre plaisir à...”

▶ Se doter de projets ambitieux

- Porter attention à la qualité des lieux, des moyens et du professionnalisme dédiés au projet. Ne pas hésiter à organiser les séances dans des lieux « ambitieux » tels que théâtre, studio de radio, studio de répétition, etc. **pour apporter de la considération aux participant(e)s**.

▶ Concevoir des projets ouverts :

faire en sorte que le projet soit l'occasion de fréquenter d'autres lieux.

- Le projet ne doit pas être fermé sur lui-même. Il doit aussi être un relais vers d'autres lieux de sociabilité (bibliothèque, cinéma, théâtre, boulangerie, etc.).

Par exemple : organiser les séances dans un « lieu de vie » comme une MJC, de façon à ce que les habitudes contractées se poursuivent au-delà du projet.

► Accompagner le projet en duo : référent social et porteur de projet

- Encourager la **présence d'un référent** et sa participation concrète aux ateliers pendant le déroulement des projets. Cela tend à rassurer et à valoriser les participant(e)s et permet un lien en continu avec les autres référents.

► Veiller à l'équilibre entre l'individu et le groupe :

respecter la personne tout en favorisant la dynamique de groupe.

- Garder à l'esprit qu'il n'est pas évident pour chacun de s'identifier à un groupe de personnes en insertion. Certains peuvent l'appréhender comme le renvoi d'une image négative d'eux-mêmes.

- Porter une attention à la singularité et à l'histoire de chacun : identifier les potentiels individuels tout en tenant compte des difficultés liées à la santé, aux démarches administratives, etc.

- Mettre en place des règles qui permettent au groupe de prendre conscience de la nécessité de la présence de chacun pour réaliser le projet. Dans ce cadre, les règles du groupe s'appliquent à la totalité de l'équipe : les personnes en insertion et les professionnels de la structure.

- **Instaurer des temps de convivialité permettant de se sentir bien dans le groupe et de favoriser les liens interpersonnels.**

Par exemple : partager le repas du midi.

► Garder chaque participant(e) mobilisé(e)

- Entre deux séances de travail, demander aux participant(e)s d'effectuer une démarche en lien avec le projet.

Par exemple : se donner rendez-vous à la bibliothèque pour alimenter l'écriture d'un scénario.

- Garder à l'esprit que les séances doivent être des moments de plaisir pour « **se fabriquer des bons souvenirs** » : les photographies témoignent de la convivialité des groupes.

► Changer de regard sur l'absentéisme : ne pas l'identifier comme un problème mais comme une partie intégrante de la démarche.

- Ne pas se focaliser sur l'absentéisme comme problème, mais en faire un objet à travailler avec la personne absente. On peut considérer que l'impact de ce que l'on a reçu ou apporté dans le groupe n'est pas proportionnel à la présence.

- Envisager de rappeler les participant(e)s avant chaque séance. De même, transmettre au groupe les raisons de l'absence.

A moyen terme, faire en sorte que les membres du groupe se préviennent en cas d'absence.

- Comme les absences démobilisent le groupe, envisager d'aller chercher les participant(e)s à leur domicile.

► Dépasser la difficulté à être vu(e), visible

- Il est possible de travailler sur l'apparence de chacun et de chacune, par le biais du maquillage, d'un masque ou d'être peint, photographié par un artiste.

- **Valoriser les changements observés** tels qu'une nouvelle coupe de cheveux, un maquillage, une tenue vestimentaire soignée, etc.

L'après projet

"Continuer sa route... plus solide"

► Préparer la sortie de projet

- Garder à l'esprit que cette étape présente des risques pour les participant(e)s qui se sont beaucoup impliqués(e)s.

- Réaliser un bilan en commun : référents, coordinateurs, opérateurs et psychologues.

- A partir de ce bilan, **formuler des propositions.**

Par exemple : participer à la création d'un atelier d'écriture en MJC, bénéficier de l'attribution d'un pass d'un an pour aller au théâtre, s'inscrire à une activité dans un centre social, intégrer un chantier d'insertion, entamer une démarche de soins, etc.

- Organiser des temps de rencontre entre les membres du groupe et des structures en capacité à prendre le relais.

- Rechercher des moments et des lieux pour que les membres du groupe puissent se retrouver par la suite.

Par exemple : faire son marché ensemble ou pouvoir, le projet terminé, revenir prendre le café.

► Valoriser le projet aux yeux de la famille, des proches et des membres du groupe eux-mêmes

- **Organiser un moment festif et public** qui clôture le projet et permet de présenter les travaux ; les participant(e)s choisissent qui seront leurs invités.

Ont participé à ce collectif et contribué à l'élaboration de ce document :

Les porteurs de projet :

M. Spengler de l'Atelier Mémoire Images et Sons (AMIS)

M. Thibault de la Compagnie du Huitième jour

Melody Dabadi de l'association Intermèdes Robinson

M. Gramazio de l'Association Les temps Mêlés "Le café curieux"

M. Casals et M^{me} Clarico de l'association Horizons

M^{me} Jegou de l'E.D.I. Repères

M^{me} Lucas de la Compagnie "un soir ailleurs"

M. Chevalier du CCAS de Morsang-sur-Orge

M^{me} Sauveur de l'association Formes et Forme

M. Marconnet de l'association Derrière les Fagots

M. raffenne MJC Maryse Bastié de Viry-Chatillon

M. Amieux de l'association Solidarité Nouvelles par le Travail

Les personnels du Conseil général :

M^{mes} Arnaud, Reynes-Martin, Girard, Malichier, Ody, Lepick, Aubry, Pillon, Langry, Canal, de la Direction de l'Insertion , de la Lutte contre les Eclusions et de l'Emploi.

M^{me} Zammit de la Direction de la culture

L'équipe du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

*Document réalisé par
le Centre de Ressources Politique de la ville en Essonne,
en partenariat avec
la Direction de l'Insertion de la Lutte contre les exclusions
et de l'Emploi du Conseil général de l'Essonne.*